

**Un droit de qualification universel
pour affirmer notre qualité de producteur
contre le marché du travail et la propriété lucrative**

Communiqué de presse

Compétitivité, déficit, dette publique, tout est fait pour culpabiliser le travailleur, qui serait un coût, pour refreiner les exigences d'augmentation de salaire. Tout est fait pour maintenir les salariés, qui représentent 91% des travailleurs, dans la méconnaissance des acquis historiques du mouvement social et du potentiel pour « sortir de la crise » que portent en germe les créations du Conseil National de la Résistance : **le salaire socialisé**, par la cotisation sociale, et la reconnaissance de la **qualification personnelle**, par le statut de la fonction publique inspirateur des conventions collectives.

Pour contribuer à alimenter le débat politique et syndical, et en proposant des formations dans la tradition de l'éducation populaire, RESEAU SALARIAT publie sur son site un texte-manifeste, *Pour un statut politique du producteur*.

Pour un Statut Politique du Producteur



Il est possible de rompre avec la logique du capital, qui décide seul de tout ce qui a trait à l'emploi et à la production, mais aussi avec la logique qui enferme le salarié dans son exploitation (qui se double souvent de son aliénation) et qui ne peut, au mieux, que revendiquer la reconnaissance de sa souffrance. Rompre avec cette logique nécessite de lui opposer l'expression positive de notre qualité de producteur, **c'est-à-dire affirmer le fait que nous sommes les créateurs exclusifs de la valeur économique.**

L'expression de ce potentiel impose de donner à ce qui le fonde, **la qualification à la personne**, toute la force du politique. C'est pourquoi nous proposons la création d'un

droit universel à qualification, comme droit politique constitutionnel, appelé à devenir partie intégrante de la citoyenneté au même titre que le droit de suffrage. Ce droit instituera un statut politique du producteur, et se déclinera dans l'attribution d'une qualification personnelle à chaque citoyen dès l'âge de dix-huit ans. Cette qualification sera irrévocable, pourra progresser à l'ancienneté ainsi qu'au travers d'épreuves de qualification, et fondera pour son titulaire l'obtention d'un salaire à vie correspondant à son niveau de qualification.

Pour connaître l'intégralité du texte

Rendez-vous sur www.reseau-salariat.info

Sur Réseau Salariat

Qui sommes-nous ?

Réseau Salariat réunit des travailleurs et des travailleuses de tous horizons : salarié-e-s d'entreprises privées et de la fonction publique, militants syndicaux et d'association, mais encore retraité-e-s, chômeurs et chômeuses, parents et étudiant-e-s. Réseau Salariat développe une activité de création d'outils d'éducation populaire et de formation sur les enjeux centraux du conflit salarial et sur les possibilités qu'il ouvre.

Quelle est notre visée ?

La cotisation sociale finance des pensions et des soins de santé libérés de la propriété lucrative et montre qu'il n'y a nul besoin d'accumulation financière pour financer l'investissement. Le salaire à la qualification du secteur privé, le grade de la fonction publique, le salaire à vie des retraités montrent que l'on travaille mieux, et pour faire des choses plus utiles, quand on est libéré du marché du travail. Nous pouvons nous appuyer sur ces anticipations pour poser au cœur des droits politiques notre capacité, individuelle et collective, de créer la valeur économique sans employeurs ni prêteurs.

Quelle est notre activité ?

Notre association est à votre disposition pour des conférences-débats, des formations, des interventions dans des configurations très variées. Notre prestation est gratuite (vous ne payez que le déplacement de l'intervenant et vous l'hébergez si besoin). Nous produisons par ailleurs des supports pédagogiques téléchargeables. Soit vous les utilisez en l'état, soit vous vous les appropriez à votre façon, et dans ce cas n'hésitez pas à nous envoyer ce que vous avez réalisé.

Si vous êtes convaincus de l'utilité de notre démarche, rejoignez-nous, participez à notre travail. N'hésitez pas à nous contacter à l'adresse :

Contact : coordinateur@reseau-salariat.info